

LE SÉNAT

Le jeudi 22 mai 1975

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le sénateur Perrault dépose le document suivant:

Rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, en date du 22 mai 1975, contenant les révisions de traitement d'une certaine catégorie d'employés du Sénat.

RÉGIE INTÉRIEURE

DÉPÔT DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU COMITÉ DES RÉGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Le sénateur Laird, président du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport du comité approuvant le budget supplémentaire que lui avait présenté le président du comité mixte (Sénat et Communes) des règlements et autres textes réglementaires pour les dépenses du comité aux fins de la révision et de l'examen des textes réglementaires, en conformité du rapport adopté par le Sénat le 29 octobre 1974.

DÉPÔT DU BUDGET DU COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE

Le sénateur Laird, président du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport du comité approuvant le budget que lui avait présenté le président du comité permanent des banques et du commerce pour les dépenses du comité autorisé à étudier et à faire rapport sur la teneur du bill C-60, concernant la faillite et l'insolvabilité, avant que le bill et les questions s'y rattachant ne soient soumis au Sénat, comme en a décidé le Sénat le 13 mai 1975.

LA POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

COMITÉ SPÉCIAL MIXTE—CHANGEMENT DANS LA REPRÉSENTATION DU SÉNAT

Le sénateur Langlois, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)i) du règlement, propose:

Que le nom de l'honorable sénateur Perrault soit substitué à celui de l'honorable sénateur Fergusson sur la liste des membres du comité spécial mixte de la politique de l'immigration; et

Qu'un message soit transmis aux Communes pour les en informer.

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Le sénateur Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 44(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au mardi 27 mai, à 8 heures du soir.

Honorables sénateurs, comme d'habitude, je vais donner un bref aperçu des travaux du Sénat et des comités pour la semaine prochaine. D'abord les comités. Le comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunira mardi à 11 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi pour étudier son rapport sur le Bill S-19. Mardi également, le comité spécial de la politique scientifique siègera à 4 heures et le comité spécial mixte des relations entre employeur et employés dans la Fonction publique, à 8 heures.

Mercredi, le comité permanent des banques et du commerce doit se réunir à 9 h 30 du matin et poursuivre l'étude du Bill C-32 sur l'administration du pétrole; et quand le sénat se sera ajourné le comité permanent des finances nationales poursuivra son examen du budget de la Main-d'œuvre.

Jeudi, le comité spécial mixte des relations entre employeur et employés dans la Fonction publique se réunira à 9 h 30 du matin, heure à laquelle se réunira également le comité permanent des finances pour poursuivre son examen du budget de la Main-d'œuvre. A 10 heures du matin, le comité permanent des transports et des communications doit se réunir pour étudier le Bill C-5 et, dans l'après-midi, une réunion du comité mixte des règlements et autres textes réglementaires est prévue pour 3 h 30.

Au Sénat, nous poursuivrons l'étude des mesures qui figurent à l'ordre du jour et nous occuperons de toute mesure que nous pourrions recevoir de l'autre endroit. En outre, nous devrions être saisis d'un certain nombre de mesures à leur retour des différents comités, notamment les Bills S-5, C-5, S-19 et C-32.

Le sénateur Laird: Honorables sénateurs, puis-je signaler au leader suppléant que pour une fois notre comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ne siègera pas le matin mais à 2 heures de l'après-midi, mardi.

Le sénateur Langlois: C'est ce que j'ai dit.

(La motion est adoptée.)

LA TÉLÉVISION

MESSAGE PUBLICITAIRE—VUE DES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES—QUESTION

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, le jeudi 20 février, le sénateur Davey posait une question au sujet d'un message publicitaire qui aurait été télévisé pour la Guaranty Trust au poste de télévision CBLT à 7 h 10 du soir le 14 février.